Extrait du Nouvelles Technologies Burkina Faso

http://ntbf.net/communication/flash-info-ntbf/assemblee-generale-de-ntbf-france-166.html

Assemblée générale de NTBF France

- Communication - Flash-info NTBF -

Date de mise en ligne : lundi 31 octobre 2005
Mise à jour le : mardi 1er novembre 2005

Nouvelles Technologies Burkina Faso

NTBF France était réunie en assemblée générale le mardi 25 octobre 2005. La réunion qui s'est déroulée à Paris 14 e, a permis d'effectuer le bilan de l'année écoulée et de déterminer les principaux axes de développement pour l'année à venir.

Bilan financier

Le bilan financier de l'association est plutôt bon, il a largement progressé par rapport à l'année précédente et l'association bénéficie de ressources de plus en plus conséquentes.

Le salaire du permanent de NTBF

Le trésorier regrette que les promesses de dons ne soient pas systématiquement suivies d'effets car le salaire du permanent dépend théoriquement de ces sommes. La décision de recruter un permanent avait effectivement été prise il y a un an à partir de l'engagement d'une quinzaine d'adhérents d'effectuer chaque mois un don de 10 euros minimum à NTBF. Ces sommes n'ayant pas toutes été versées, l'équilibre financier sur ce point n'est pas établi. Dans la pratique, NTBF a disposé cette année de nombreuses autres ressources qui assurent de pouvoir rémunérer le permanant sans difficultés.

Les membres sont en conclusion invités à respecter leurs engagements en la matière.

Le montant des cotisations

L'Assemblée Générale évoque le niveau particulièrement bas du montant de la cotisation annuelle à NTBF France : 20 euros pour les membres classiques et gratuité pour les étudiants et les chômeurs. Le trésorier souligne notamment le fait que le coût réel de la cotisation après déduction d'impôts (66%) représente dans les faits moins de 7 euros par an. Il propose donc de relever son montant de manière à ce que le rôle des cotisations dans l'équilibre financier de l'association soit renforcé.

Après un débat passionné, il est acté que les personnes sans ressources (étudiants, RMIstes...) devront désormais s'acquitter d'une cotisation de 10 euros et que les autres membres pourront cotiser au choix 25 ou 40 euros (appréciation libre de chacun selon ce qu'il estime être approprié au vu de ses ressources).

Le nombre des cotisants

L'élargissement de l'assiette des cotisants est identifié comme un enjeu important pour l'association, il est donc décidé de lancer des actions de communication pour atteindre cet objectif.

Le dépôt de dossiers de financement

L'assemblée générale juge indispensable que du temps soit consacré en permanence à la recherche de fonds. L'obtention de ces derniers représente en effet un moteur essentiel pour permettre à NTBF d'agir et de développer ses activités.

L'assemblée générale, même si elle se félicite de la progression des résultats atteints cette année en la matière,

Copyright © Nouvelles Technologies Burkina Faso

estime nécessaire qu'une personne suive spécifiquement ce chantier au sein de l'association.

Le don

L'assemblée générale constate que de nombreuses personnes intéressées par l'action de l'association ont émis le souhait d'effectuer des dons au cours de l'année, or peu d'entre eux ont réellement envoyé leur chèque. De l'avis de tous les membres présents, ces omissions concernent très majoritairement des oublis : la procédure de don est lourde et lorsque le donateur ne déclenche pas son don immédiatement il ne pense pas ensuite à concrétiser sa démarche. Ainsi, il semble indispensable de favoriser davantage le don spontané. Deux pistes sont évoquées : la mise en place d'un système de don en ligne et/ou l'obtention d'un numéro national d'émetteur de manière à permettre à l'association de gérer du prélèvement.

Organisation de l'association

Rôle des différentes structures

L'assemblée générale constate que des failles existent dans la gestion de l'association et que le fonctionnement sous la forme d'un bureau « élargi à disponibilité tournante » doit évoluer pour renforcer la professionnalisation de NTBF.

Il est ainsi acté de restreindre le bureau à une formation plus classique de trois membres : président, secrétaire et trésorier. Ces trois personnes doivent en revanche assurer de la pérennité de leur engagement au cours de l'année à venir.

Le rôle du conseil est parallèlement fortement renforcé. Celui-ci disposera d'une vision entière sur le quotidien de l'association (listes de diffusion unique pour le conseil et le bureau). Véritable complément au bureau, il pourra se charger de certaines tâches fondamentales dans le fonctionnement de l'association. L'engagement des membres du conseil pourra en revanche être plus variable selon les disponibilités de chacun au cours de l'année.

Renouvellement des membres du bureau

Copyright © Nouvelles Technologies Burkina Faso

L'assemblée générale a voté le renouvellement des membres du bureau ainsi que du conseil de l'association.

Evènements notables :

- Philippe Villette, membre fondateur de l'association exprime son souhait de retrouver le conseil de NTBF
- Sandrine, nouvelle adhérente, souhaite rejoindre le conseil

A l'inverse :

- Florent Blot souhaite quitter la présidence
- Emmanuel Lacroix, actuel vice président, souhaite quitter le bureau.

Le vote, très consensuel, conduit à l'élection du bureau et du conseil suivants :

Bureau

- Cédric Protière : président
- Florent Blot : secrétaire général
- Alexandre Lethay-Benotmane : trésorier

Conseil

- Cédric Protière
- Florent Blot
- Alexandre Lethay-Benotmane
- Philippe Villette
- Emmanuel Lacroix
- Christel Marinot
- Michel Chevalier
- Violaine Boisseau
- Wilfrid Niobet
- Sandrine Mathonnat

Affectation des tâches

- La communication générale de NTBF sera assurée par le conseil dans son ensemble ;
- Emmanuel Lacroix prend en charge l'animation éditoriale de l'association (site internet + NTBF actu). Il sera aidé en cela par Anne-Laure Quitté, nouvelle adhérente de l'association ;
- Sandrine Mathonnat prendra en charge la recherche de financement. Elle sera aidée en cela par Philippe Villette ;
- Cédric Protière assurera la communication entre les structures NTBF France et NTBF Burkina ;
- Florent Blot assurera la communication à destination des adhérents ainsi que le secrétariat ;
- Alexandre Lethay-Benotmane continuera à assurer le suivi financier ;
- Christel Marinot sera en charge de la pédagogie ;
- Wilfrid Niobet assurera le suivi technique des outils NTBF.

Copyright © Nouvelles Technologies Burkina Faso